



Elections municipales du 18ème

3 questions prioritaires sur le quartier posées aux différents candidats

La lettre envoyée à Madame Le Strat et à Messieurs Pierre-Bloch, Séguin et Vaillant.

Dans la perspective des élections municipales, Paris Goutte d'Or, association de défense des habitants du quartier et qui publie un journal trimestriel, souhaite informer ses lecteurs des positions des différents candidats au sujet de 3 questions prioritaires :

1. Mènerez-vous à son terme, en traitant jusqu'au bout les problèmes, l'aménagement du secteur sud de la Goutte d'Or? Notamment :

- en relançant le projet d'espace musical Fleury,
- en mettant en place une nouvelle gestion du square Léon (sur le modèle de régie de quartier)
- en mettant la pression sur la RATP pour que soit rapidement conclue la rénovation de la station Barbès

2. Comptez-vous relancer et redynamiser l'opération Château-Rouge? Notamment :

- en lançant de nouvelles expropriations pour les immeubles insalubres n'ayant pas évolués,
- en lançant sur tout le secteur une opération de "restauration immobilière",
- en mettant en oeuvre le projet de "marché exotique"

3. Projetez-vous d'améliorer l'aménagement de l'espace public?

- en fixant une programmation des aménagement de voirie, sur quelques années (rue Dejean, carrefour Caplat/Chapelle, rue Polonceau, sécurisation de la traversée piétonne du Bd Barbès),
- en renforçant les actions de propreté et de respect des réglementations d'étalages et d'hygiène,
- en étendant le dispositif mis en place rue Léon pour l'éclairage public aux autres zones sensibles du quartier

Par ailleurs nous souhaitons attirer votre attention sur quelques problèmes qui nous tiennent particulièrement à coeur. Vous trouverez, ci-joint, un mémorandum qui recense divers points concrets que nous souhaiterions que vous preniez en compte dans votre programme.

Dominique GALLEZOT, présidente

MEMORANDUM

1. Voirie - propreté - square - parkings

• Aménagements de voirie : mise en place d'un calendrier pour la réalisation des aménagements de voirie prévus dans le Schéma Directeur d'Aménagement de l'Espace Public. Priorité à l'aménagement de la rue Dejean et la sécurisation des traversées piétonnes du Bd Barbès. Aménagement du carrefour Caplat/Charbonnière/Chapelle.

• Suppression de l'itinéraire malin "Chapelle-Chartres-Goutte d'Or-Barbès" en changeant le sens d'une portion de rue.

• Sécurisation 24h/24 des parkings de l'OPAC avec, pour certains parkings, une mise en régie. Amélioration de la signalisation des parkings publics.

• Faire passer dans la réalité la volonté de végétalisation de l'espace public (arbres, jardinières, plate-bandes, etc...)

• Accessibilité (handicapés) : meilleure prise en compte de l'accessibilité dans tous les projets de voirie et d'urbanisme.

• Eclairage public

- mise en hauteur des coffrets électriques dans les zones soumises au vandalisme (passage B. Vian, rue des Poissonniers, début de la rue de la Goutte d'Or, etc..)

- renforcement de l'éclairage des rues encore sombres et des trottoirs du boulevard Barbès

• Propreté des rues :

- renforcement des moyens compte-tenu du nombre des habitants et de la présence de secteurs à forte dominante commerciale

- considérer le secteur du marché Dejean comme un marché permanent et y consacrer les moyens adéquats en terme de nettoyage

- augmentation du nombre des inspecteurs de la propreté

- faire respecter l'obligation qu'ont les commerçants à se servir de containers

• Etalages : faire appliquer les règles et pour ce augmentation du nombre des inspecteurs. Attention particulière au stockage des bouteilles de gaz et aux rotissoires.

• Square Léon :

- mise en place d'une gestion type "régie de quartier"

- revégétalisation

- rétablissement de l'éclairage

- réexamen des possibilités de fermeture la nuit

- traitement des pbs d'infiltration d'eau vers l'immeuble mitoyen de la rue St Luc

2. Logement et urbanisme

- Mise en place d'une commission d'attribution des logements du contingent du Maire de Paris
- Mise en place d'un dispositif permettant une réelle politique de peuplement des immeubles neufs.
- Lancement d'une nouvelle DUP permettant l'expropriation des immeubles du secteur Château-Rouge non réhabilités (22 Myrha, 5 Richomme, 10 Léon, 2 Erckmann-Chatrion, 46 Myrha, etc...)
- Accélération de l'opération de rénovation lancée sur la trentaine d'immeubles du secteur "Château-Rouge"
- Lancement d'une procédure de restauration immobilière sur le secteur "Château-Rouge"
- 8 et 15 bis rue Polonceau : lancement de projets à imaginer sur ces 2 parcelles municipales murées.
- Réflexion à mener sur le devenir du 16 Jessaint (parcelle privée démolie et murée en partie)
- Accélération de la mise en œuvre d'un projet sur la parcelle 22-24 Jessaint

3. Commerces et activité

- Relance du projet de pépinière d'entreprises sur Château-Rouge (rue Myrha notamment)
- Missionner une des Sociétés d'Economie Mixte de la Ville pour qu'elle achète les fonds ou les murs des commerces à vendre dans le secteur Dejean/Poissonniers/Poulet/Suez/Panama et qu'elle les "porte" en y installant des commerces manquants pour la vie quotidienne des habitants
- Création du "marché exotique" au bord du périphérique et mise en place d'incitations réelles pour que certains commerçants de Château-Rouge s'y installent.

4. Equipements publics

- Relance de l'équipement culturel à dominante musicale Fleury et aménagement de la rue Fleury
- Accélération de la réouverture de la crèche de la rue Affre
- Construction d'une école élémentaire dans le secteur Clignancourt/Barbès (pour accueillir les enfants des futurs habitants des logements à livrer dans l'ancien bâtiment de la BNP)
- Station RATP Barbès : intervention de la Ville pour que le chantier aboutisse rapidement. Y adjoindre la création de toilettes publiques.
- Station RATP Château-Rouge : création d'un deuxième accès.

5. Mosquées

- Polonceau : signature d'un bail locatif avec une association gestionnaire crédible et agrandissement de la mosquée
- Myrha : trouver les solutions pour que la prière n'ait plus lieu dans la rue
- Cavé : retour des locaux utilisés actuellement pour la prière à leur vocation d'origine (locaux d'activités ou associatifs).

6. Toxicomanie

- Implication renforcée de la Ville dans le dispositif "Coordination Toxicomanies 18ème" et dans la mise en place planifiée et volontariste d'une carte des structures d'accueil "toxicomanie" sur tout Paris.

Pour joindre PGO :

Tél. : 01 53 09 99 22

Fax : 01 42 57 39 96

Permanence logement :

(réservée aux habitants du quartier)

le jeudi de 17 h 30 à 19 h

Salle Saint-Bruno (9 rue St Bruno)

Les réponses des candidats

(seul M. PIERRE-BLOCH n'a pas répondu à ce jour)

Mme Le STRAT et M. GAREL pour les Verts 18

1. L'aménagement du secteur sud de la Goutte d'Or

Nous avons inscrit la création de l'Espace musical de la rue de Fleury comme une priorité dans notre programme. Nous sommes également favorables à une nouvelle (!) réfection du square Léon et d'une manière générale à la création de régies de quartier associant collectivités publiques, riverains et associations, bailleurs sociaux et commerçants... Cela permettrait à la fois d'intégrer et de former des jeunes du quartier et de mener des politiques concertées de médiations- animation d'une part et d'entretien-réhabilitation du quartier, des immeubles et pourquoi pas du square Léon d'autre part.. Paris est très en retard et la mise en place de régies de quartier est pour nous une priorité. La réfection (ou l'achèvement) des travaux de la station Barbès est aussi une des priorités pour le quartier.

2. En ce qui concerne l'opération Château-Rouge :

- Relancer une OPAH complexe avec plus de financements publics.
- Faire aussi que la Ville participe mieux aux frais d'entretien

des immeubles dont elle est déjà co-proprétaire

- Nous sommes également favorables à la création d'un Observatoire des co-propriétés dégradées
- Concernant le bâti, nous sommes favorables à la réhabilitation plutôt qu'à la destruction un peu trop systématique. Néanmoins quand l'insalubrité est manifeste il faut bien sûr reconstruire, mais plus rapidement qu'aujourd'hui où de nombreuses parcelles restent en friche.

Au cours de ces procédures de réhabilitation nous veillerons particulièrement à la réalisation d'opérations tiroir permettant le maintien et le relogement sur place des populations

- Nous sommes favorables à une politique de "mixité sociale" et donc à un équilibre entre logements sociaux et privés.

- Concernant le projet de "marché exotique" notre position n'est pas arrêtée. Notre priorité est de préserver la diversité du commerce de proximité, notamment face aux menaces qui pèsent sur ce dernier du fait du projet - bien réel- de ZAC Aubervilliers et d'implantation d'un hypermarché "Carrefour" qui nous semble plus dangereux.

3. L'amélioration de l'aménagement de l'espace public

Un plan de circulation et d'aménagement de la voirie a fait l'objet d'une concertation avec la Préfecture de

(Suite de la page 2)

associations il y a déjà quelques années. Ce projet est depuis tombé aux oubliettes, mis à part quelques aspects. Il nous semble nécessaire de relancer cette concertation, notamment dans la perspective de la création d'un "quartier Vert" libéré des circulations de transit, réservé aux riverains et visiteurs, aux véhicules d'urgence et aux livraisons à certaines heures). Le travail effectué (et voté) par la Mairie du 18ème en concertation avec les associations, intitulé "Proposition pour un nouveau plan de déplacement local", devra servir de base à ces réaménagements de voirie.

- il nous semble par ailleurs, que la Goutte d'Or manque cruellement d'espaces verts et d'arbres. Dans le cadre du réaménagement de l'espace public nous pensons que certaines friches pourraient être transformées en jardins de proximité plutôt que de densifier le quartier, et que de nombreuses plantations d'arbres et de jardinières pourraient être installées.
- Concernant le boulevard Barbès nous sommes favorables à ce qu'une ligne de tramway passe à terme sur ce boulevard, ce qui en requalifiera complètement l'espace et améliorera la sécurité des piétons.
- L'éclairage public doit évidemment être généralisé à toutes les rues et les délais de son installation rue Léon ont été beaucoup trop long.

Réponses au mémorandum

1. Voirie-propreté-square-parking

- Aménagement rue Dejean et du carrefour Chapelle : création de quartiers verts
- Sécurisation des traversées piétonnes du Bd Barbès : mise en place d'une ligne de tramway
- Préserver et améliorer la beauté des rues : installations de nombreuses plantations d'arbres et de jardinières et création de jardins potagers (pédagogiques et citoyens) gérés dans un cadre associatif
- Eclairage public : généralisation à toutes les rues du quartier
- Propreté des rues : nettoyage plus régulier des rues et trottoirs, marché Château-Rouge, rue des Poissonniers et rue Doudeauville
- Square Léon : mise en place d'une gestion type "régie de quartier" ; revégétalisation (pelouse)

2. Logement et urbanisme

- Mise en place d'une politique de mixité sociale
- Accélération de l'opération de rénovation sur le secteur "Château-Rouge" : relance d'une OPAH complexe avec plus de financements publics pour une rénovation rapide de la Goutte d'Or nord

3. Commerces et activités

- Création d'un "marché exotique" : position non encore arrêtée sur ce sujet.

4. Equipements publics

- Ouverture de l'équipement musical de la rue de Fleury
- Station RATP Barbès : réfection ou achèvement rapide des travaux

5. Mosquée , 6. Toxicomanie et sécurité : Sans réponse

M. VAILLANT

1. L'aménagement du secteur sud de la Goutte d'Or

- Concernant l'espace musical Fleury, nous souhaitons le rénover afin de soutenir les pratiques de la musique dans notre arrondissement Nous poursuivrons la réflexion que nous avons entamée sur cette prestation afin de favoriser la réappropriation de cet espace par les riverains

- Plus largement, la place des transports en commun et de leurs usagers devra être repensée. Dans ce cadre la rénovation de la station Barbès doit être menée à son terme le plus rapidement possible.

2. L'opération Château-Rouge

- Sans attendre, cette opération devra être relancée, c'est notre priorité. Dans ce cadre, une DUP complémentaire doit être lancée, permettant l'expropriation des immeubles du secteur non réhabilités, qui sera complétée par une opération de restauration immobilière.

- La création d'un marché exotique que nous avons proposée en périphérie doit être mis en œuvre dans un site mieux adapté.

3. L'amélioration de l'aménagement de l'espace public

- L'aménagement du boulevard Barbès devra être repensé, conformément aux propositions de Bertrand Delanoë, notamment par la suppression de l'axe rouge et la mise en site propre des lignes de bus, ce qui nécessitera une requalification de l'espace public.

- Nous édicterons une charte de la propreté dans le 18ème, rappelant la réglementation en vigueur (étalages, poubelles, prospectus, déjections canines) et indiquant comment joindre les différents services. Cela passe également par un renforcement des moyens de répression, notamment en ce qui concerne la pollution par les déjections canines et le non respect de la législation par les commerces (hygiène, étalages) et par une augmentation des agents affectés à la verbalisation (actuellement 2 agents municipaux par arrondissement quelquesoit sa taille).

- Le volet 18ème du Contrat Local de Sécurité fait déjà état de la nécessité de renforcer et de sécuriser l'éclairage public. C'est en effet un élément capital pour concourir à la tranquillité de la vie de nos quartiers.

Réponses au mémorandum

1. Voirie-propreté-square-parkings

- Amélioration de l'accessibilité pour les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite. Avec l'aide des associations les plus directement concernées et de la RATP, nous devons identifier les points difficiles d'accès ou de circulation (carrefours, trottoirs obstrués par les étalages) et y apporter très vite des améliorations

- Propreté des rues : nous proposons de rééquilibrer les moyens, en termes de personnel et de matériel, en faveur du 18ème ; de doter les mairies d'arrondissement de pouvoir de gestion en matière de propreté ; de promouvoir la mise en place d'une vraie politique de tri

sélectif et de recyclage des déchets

- Etalages : édicter une "Charte de la propreté dans le 18ème" et sanctionner les contrevenants de façon exemplaire
- Square Léon : proposition de rénovation

2. Logement et urbanisme

- Favoriser la mixité sociale urbaine par une politique publique volontariste. Les opérations de rénovation nécessaires, devront respecter une juste proportion entre les logements sociaux de type PLA et les logements intermédiaires, à louer ou en accession à la propriété. A Château-Rouge c'est tout à fait réalisable sans renoncer au caractère populaire du secteur, ni avoir à déplacer les personnes installées légalement depuis longtemps et souhaitant rester dans leur quartier.

3. Commerces et activités

-Favoriser le développement des pépinières d'entreprises. Nous veillerons à ce que chaque projet d'aménagement dans l'arrondissement comprenne, non seulement des logements et des équipements collectifs, mais aussi les structures nécessaires à l'implantation de nouvelles activités économiques.

-Achat par la Ville des fonds ou des murs des commerces à vendre dans le secteur pour y installer les commerces manquants pour la vie quotidienne des habitants.

Nous privilégierons l'affectations des rez-de-chaussée des immeubles HLM à des commerces de proximité, par la pratique de loyers étudiés attractifs. Chaque fois que la Ville de Paris en aura la possibilité, elle devra préempter les boutiques mises en vente et agir ainsi sur le tissu commercial, par une politique locative adaptée.

4. Equipements publics

- Construction d'une école élémentaire dans le secteur Clignancourt/Barbès: un plan d'urgence a été soumis à la Mairie de Paris qui se traduit par la programmation de 6 établissements nouveaux, dont il faut assurer la construction rapide (quartiers Chapelle, Goutte d'Or...)
- Nous proposons également la rénovation des établissements existants

5. Mosquée (sans réponse)

6. Toxicomanie et sécurité

-Nous proposons de porter l'effort sur le développement de la mission Coordination Toxicomanie 18

M. SEGUIN

1. L'aménagement du secteur sud de la Goutte d'Or

Le plan d'aménagement du secteur sud de la Goutte d'Or ira bien entendu à son terme puisque l'opération a été votée par les conseils d'arrondissement et de Paris. Concernant le projet d'espace musical Fleury, son coût paraît très élevé (plus de 40 millions de francs + frais de fonctionnement) mais la concertation permettra d'écouter tous les points de vue. Nous sommes favorables avec Philippe SEGUIN à l'implantation dans la Goutte d'Or, lieu multiculturel par excellence, d'un centre international de la francophonie qui apportera à Paris l'équipement international dont elle a besoin et qui correspond à sa vocation de capitale naturelle des francophones.

En relation avec la RATP nous ferons pression pour que la rénovation de la station Barbès s'accélère et que d'importants efforts au niveau de la propreté se concrétisent. Nous appellerons l'attention de la Police afin que cet endroit ne redevienne pas comme à une certaine époque de triste mémoire, un autre "marché aux voleurs".

2. L'opération Château-Rouge

Le secteur Château-Rouge a trop souffert de son habitat insalubre pour ne pas bénéficier d'une relance de la construction, d'une rénovation des immeubles dégradés, d'un programme ambitieux tout en rééquilibrant la mixité sociale par la construction d'un plus grand nombre de PLI. Nous encouragerons aussi l'OPAC à développer l'accession sociale à la propriété qui responsabilise et motive les familles. D'autre part, la création de régies de quartiers sera accélérée pour améliorer l'efficacité du dispositif d'entretien du parc de logements sociaux. Il faudra changer de méthodes et cesser d'attendre que tout un îlot soit préempté, au risque de laisser les squats se développer, pour démarrer une opération. Dès qu'un immeuble est disponible, il faut le traiter immédiatement. Le commerce afro-asiatique autour du marché Dejean se développant dans une totale confusion, l'urgence d'une solution cohérente en ce qui concerne l'espace, l'accès, les infrastructures, les règles d'hygiène, du commerce et du droit du travail est une nécessité. Le projet de déplacement du marché exotique en périphérie de Paris comme à Amsterdam répond aux besoins de chacun : riverains, commerçants et clients.

3.L'amélioration de l'aménagement de l'espace public L'aménagement de l'espace public est une priorité pour une meilleure qualité de vie.

La suppression de l'axe rouge boulevard Barbès sera étudiée en concertation avec les riverains pour redonner à cet axe une meilleure convivialité et une sécurité pour les piétons.

Nous renforcerons les actions de propreté et une attention particulière sera portée au respect des normes de salubrité, de signalisation et d'étalage. Le respect de la réglementation est la première des priorités.

Nous espérons une réelle amélioration de la vie quotidienne grâce aussi à la création d'une force de sécurité municipale qui sera notamment chargée du stationnement, de la circulation et de l'hygiène qui sont des problèmes aigus à Château-Rouge.

Par ailleurs, le dispositif mis en place rue Léon pour l'éclairage public sera étendu aux autres zones sensibles du quartier car une rue bien éclairée est une rue sécurisée, où les trafics sont plus difficiles. En outre et pour bien marquer le changement, les services de la mairie recevront les moyens de réparer dans les 24 heures toute dégradation infligée à des équipements publics (éclairage, bris de vitre, tags, saccages dans les squares).

ABONNEZ-VOUS au journal ou ADHEREZ à l'association PGO
L'essentiel de l'information sur ce qui bouge dans le quartier (Château-Rouge compris)!

Abonnement :

4 numéro "Paris goutte d'Or" par an
- abonnement normal : 100 F
- abonnement de soutien : 120 F
En vente chez certains commerçants du quartier

Adhésion à l'association :

(proposée uniquement aux habitants du quartier et comprenant aussi l'abonnement)
Pour prendre une part plus active à la vie de quartier, être mieux informé (en recevant les circulaires internes, en participant aux réunions de l'association ou aux groupes de travail) et de renforcer l'association
- adhésions : simple(120F); de soutien (150F)

NOM
Prénom
Adresse
Profession
Tél
Code porte

Abonnement ou Adhésion

(rayez mention inutile)
-Ci-joint un chèque de.....F
à l'ordre de Paris Goutte d'Or
- je désire une facture oui / non
Signature :